

www.chateauneufsavoie.com

2019

Bulletin municipal

*publié par le Conseil Municipal de Châteauneuf (73)
directeur de la publication : Henri Carrel
Crédits articles & photos : Claude, Christelle, Didier, Izabel, Gilles, Nelly, Sylvie,
Yves, Sons du Lac, Equipe pédagogique de Châteauneuf
Infographie : GM
imprimé chez "Imprimerie de Savoie", tél : 04 79 71 96 63
en 450 exemplaires
janvier 2019*





Les propos entendus cet automne sont très divers : de la lassitude à la perte de "pouvoir" des maires, de la nature au volume de services rendus aux administrés voire à la hausse des impôts locaux.

Reprenons très rapidement chacun de ces points. J'ai la conviction que nous n'avons pas été élus pour avoir « du pouvoir » mais pour exercer des compétences dont l'objectif est de rendre des services à nos adminis-

trés. Il est exact que nombre de compétences sont passées de la commune à l'intercommunalité ou à un syndicat de gestion (écoles par exemple). Il est évident que l'empilement des strates administratives : commune, intercommunalité, département, région, Etat évolue et sera appelé à évoluer dans les dix ou vingt prochaines années. On ne peut imaginer que le schéma napoléonien dont la commune était la base puisse perdurer deux siècles après sa création. Le rôle, voire l'existence des communes va à l'évidence évoluer.

Parlons des services rendus à nos administrés. Qui peut dire qu'en dix, vingt ou trente ans ils n'ont pas évolués ? La multiplication des crèches, des services scolaires et périscolaires (restauration, accueil avant et après la classe), la mise en place de nos centres de loisirs le mercredi ou durant les vacances en sont des exemples. La politique d'aide aux personnes âgées : aide à domicile, portage de repas, EHPAD en est un autre exemple éloquent.

Ces services sont portés par les regroupements de communes. Une commune seule ne peut les assurer. C'est bien un progrès majeur que l'on peut constater à la satisfaction de tous. « Perte de pouvoir » des maires ou services gagnants pour les administrés ? Poser la question c'est y répondre !

Concernant notre commune et notre territoire, observons la fiche de nos impôts locaux. Les taux ont augmenté depuis vingt ans ou plus mais aussi les bases sur lesquelles ils sont assujettis. La commune de Châteauneuf impose ses administrés par la taxe d'habitation à un taux très modeste. Elle se situe parmi les vingt communes de Savoie qui votent le taux le plus bas. Ce taux n'a d'ailleurs pas augmenté depuis de nombreuses années.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a baissé depuis 2010, il est à 11% depuis 2012. Vous trouverez dans ce bulletin un article sur une taxe nouvelle GEMAPI, nous vous devons cette information.

L'objectif de mon propos n'est pas de dire que nous sommes parfaits. Il est entre autres d'encourager la réflexion de tous sur l'analyse des fiches qu'il reçoit et sur les services rendus par les collectivités aux administrés. C'est ce que je réponds quand on me questionne oralement ou par courrier. C'est un débat utile à proposer aux habitants de la commune. En vous confirmant l'engagement total de votre Conseil Municipal, je vous souhaite en son nom tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles pour 2019.

Le Maire,

Henri CARREL

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2018

Les réunions du Conseil Municipal sont ouvertes au public.

1er février 2018 :

Approbation du plan de travail d'archivage par les archivistes du Centre de Gestion de La Savoie.

Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de La Savoie.

Attribution d'une subvention de 2 730 € pour le financement d'une classe de découverte.

15 mars 2018 :

Contrat avec l'Orchestre des Pays de Savoie pour le concert d'été.

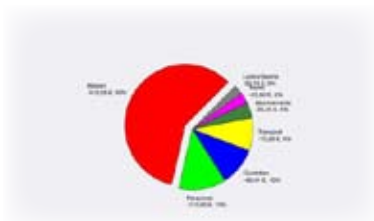
Transfert de la compétence

« assainissement collectif » à la Communauté de Communes Cœur de Savoie

Approbation des comptes de gestion : budget communal et budget assainissement

Vote du taux des 3 taxes communales (taux inchangé).

Régime indemnitaire du cadre d'emploi des agents techniques



12 avril 2018 :

Reversement de la taxe d'aménagement à la Communauté de Communes au titre de la zone d'activités économiques de Rougemond.

Modalités de mise à disposition des biens dans le cadre du transfert de la compétence assainissement.

7 juin 2018 :



Vote de subventions aux associations

Participation financière au festival « Les sons du lac ».

Contrat de co-réalisation avec Fêtes



Musicales de Savoie pour le concert d'été.

Location des terrains sans bail

30 août 2018 :

Modification des statuts de Cœur de Savoie pour la mise en place de



l'accueil de loisirs du mercredi.

Convention de location de la salle communale à une association.

20 septembre 2018 :

Déclassement de l'ancien bâtiment



« Poste ».

Subventions aux associations

Subventions aux associations

25 octobre 2018 :

Modifications statuts de la Communauté de Communes : la compétence eaux pluviales reste communale

Approbation du rapport de la CLECT

Gratification d'un stagiaire

06 décembre 2018 :

Convention de mise à disposition du personnel technique communal auprès de la communauté de communes concernant la compétence assainissement

Subventions aux associations

BUDGET COMMUNAL

INVESTISSEMENTS & TRAVAUX RÉALISÉS EN 2018

Matériel	• Equipements divers	3 105€	Remplacement
Bâtiments	Eclairage public (3ème phase) • Remplacement LED • EP Julliancin Accessibilité	11 719€ 3 816€ 1 621€	Remplacement " Aménagement
Bâtiments	• Eclairage Salle des Fêtes • Faux plafonds S. des Fêtes • Toit bibliothèque¹ • Déplacement Ag. postale² • Abri-bus Freydière	4 557€ 6 575€ 14 659€ 36 874€ 3 600€	Remplacement Remplacement Réparation Aménagement Création
Voirie	• Travaux rue Jacques Balmain • Sur un estimatif total de • Tardevel + divers	57 473€ 101 000€ 46 507€	Création
Divers	• Poteau incendie • Enedis réseau public • Radar pédagogique	2 280€ 5 936€ 2 143€	Remplacement Extension Sécurité routière
Patrimoine	• Travaux bassin de la Jaillette	3 152	Création
Privé	• Subvention solaire	300€	

¹ - Travaux pris en charge par notre assurance suite à sinistre.

² - Participation de La Poste pour 18 500€ du montant

TRAVAUX

ECLAIRAGE PUBLIC :

2018 sera l'année où il a été procédé au remplacement des derniers points lumineux "gourmands" en énergie (53 lampes au sodium) ou bien très polluants (6 ampoules au mercure). La consommation va diminuer d'un facteur 5 (27W contre 150W auparavant) et les nouvelles led installées ont une durée de vie - théorique - de 50 000 heures, gain important par rapport à l'existant : cela devrait générer des économies de kw/h mais également de maintenance en réduisant les interventions pour changement de lampes. Début 2019 nous renégocions les différents contrats d'abon-



nement concernés afin de finaliser l'opération dans son ensemble.

SALLE COMMUNALE :

Après 18 années de service la salle avait besoin d'un rafraîchissement. L'utilisation par la cantine scolaire imposait de réaliser les travaux pendant les vacances scolaires. L'intervention des différents corps de métier et les contraintes des entreprises ont imposé d'étaler les travaux.

Pendant l'été 2017 ont été réalisés le carrelage et la peinture des menuiseries. Cette intervention devenait

urgente, le côté ouest étant très exposé aux intempéries.

L'été 2018 a vu le remplacement du faux plafond et de l'éclairage. Durant les prochaines vacances de février la peinture des murs et le remplacement des rideaux termineront l'opération et nous aurons une salle comme neuve !

SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS :

Coopérative scolaire : classe découverte	2 730€
SPA	263€
Association Aux petits / projet artistique	515€
Association des Parents d'élèves	150€
Amicale des donneurs de sang	230€
Association Loisirs et pêche	565€
Association de chasse	765€
Chorale Castel Neuves Voix	765€
Clique de Coise	100€
Comité d'Animation de Châteauneuf	1 800€
Comité Handisport St-Pierre d'Albigny	100€
DDEN Canton de Chamoux	54€
Handball Club de Chamoux	90€
Les fils d'argent	100€
Pupilles de l'enseignement	200€
Association St-Pierre Football	150€
Les Restaurants du Coeur	500€

GEMAPI : QUELS ENJEUX ?

Les contribuables ont découvert ces mois derniers une colonne supplémentaire sur leurs fiches d'imposition. Surprise et agacement parfois. « Une taxe de plus ! » On ne nous a pas informés ! C'est toujours le contribuable qui paie ! etc...

La lecture des pages 22 et 24 du magazine de la Communauté de Communes de juin 2018 explique clairement GEMAPI. Il faut se reporter à ce numéro.

La commune de Châteauneuf adhère à 3 syndicats. Le syndicat du Gelon compétent pour l'entretien du lit du Gelon et donc de la protection contre d'éventuelles inondations.

Le syndicat du Coisin (comprenant également le lac de Ste Hélène et le Coisetan, son déversoir dans l'Isère). Sa compétence était l'entretien et la renaturation du lit du ruisseau. Pour mémoire, le Coisin prend sa source au village des Poncins.

Le SISARC : Syndicat de l'Isère et de l'Arc. Sa compétence s'étendait à l'entretien des digues de l'Isère d'Albertville à Laissaud et de l'Arc depuis Aiton à sa confluence avec l'Isère. Des travaux d'ampleur sont réalisés depuis une dizaine d'années pour conforter les digues dont l'entretien avait été un peu « oublié » depuis leur construction au milieu du 19^e siècle.

Pour le fonctionnement et les investissements induits par les travaux sur ces rivières, chaque commune versait une somme. Le montant était lié à plusieurs paramètres dont la longueur du lit de la rivière sur la commune.

A Châteauneuf par exemple le montant de ces versements en 2015 était le suivant :

- Syndicat du Gelon : 2 100 €
- Syndicat du Coisin : 6 600 €
- SISARC : 2 055 €
-

Depuis janvier 2018, la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence de la Communauté de communes.

Tous les élus sont convaincus de l'utilité et de l'importance d'une telle compétence. Il s'agit de raisonner par bassins hydrographiques larges au-delà du seul bassin versant de chaque ruisseau. Les crues récentes et régulières de l'Isère, les dégâts importants dans la vallée du Gelon au début du mois de janvier 2018 viennent rappeler l'utilité des travaux préventifs et curatifs. La solidarité intercommunale doit se mettre en place dans ce domaine aussi.

Le Conseil Communautaire de Cœur de Savoie a

décidé de créer comme la loi l'y autorise, une taxe pour financer cette compétence nouvelle. Un budget de 955 000 € a été prévu pour financer des travaux indispensables. Une imposition de 25 € par habitant imposable doit permettre ce financement. Elle a permis de ne pas procéder à une augmentation de taux des taxes intercommunales envisagées. Il faudra dans les années à venir affiner les besoins pour maîtriser voire diminuer cette nouvelle imposition.

Parallèlement le rôle de l'Etat compétent pour le lit de l'Isère et de l'Arc sur lequel des travaux importants ont lieu en ce moment doit être maintenu impérativement.



DÉBARDAGE AU BOIS DE LENTEREY

Chablis¹ à Lenterey



- Pour une gestion collective de la forêt privée
- La tempête de début janvier 2018 a eu un impact majeur en un lieu bien précis de la commune : au bas du bois de Lenterey sur une centaine de mètres de large et 500 ou 600 m de longueur sur près de 6 hectares.
- Un coup de vent d'une violence inouïe a abattu un grand nombre d'arbres sur une quinzaine de parcelles. L'enchevêtrement inextricable rendait non seulement tout passage impossible mais une exploitation inenvisageable par les propriétaires. Le Conseil Municipal a pris l'initiative de réunir les propriétaires. Lors de la deuxième réunion, il a été raisonnablement décidé de faire appel à des

professionnels.

- Guy Chauvin, technicien agriculture/forêt de la Communauté de Communes Cœur de Savoie nous livre le compte-rendu de l'opération :
- Pour résoudre le problème, la municipalité s'est appuyée sur la politique forestière de la Communauté de communes pour réunir les propriétaires et proposer une solution collective. Les propriétaires concernés ont ainsi été contactés par le technicien forestier du CRPF pour permettre le dégagement et la remise en état du chemin à condition qu'ils s'engagent sur un programme de travaux défini dans une Charte des Bonnes Pratiques Sylvicoles. 14 propriétaires ont répondu favorablement à la proposition ce qui a permis de valoriser collectivement 421 m³ de bois à terre principalement en bois énergie et en bois de chauffage. Les bois ont été achetés par la coopérative COFORET ce qui a permis aux propriétaires de réaliser une opération positive sur la plan financier, chaque parcelle ayant auparavant été délimitée. Le projet prévoit pour la suite une coupe d'éclaircie et des travaux pour permettre l'amélioration du peuplement (châtaigniers, robiniers, frênes...) au profit des propriétaires.



- Le territoire Cœur de Savoie compte plus de 8 600 propriétaires forestiers privés dont la plupart détiennent une surface inférieure à 1ha. Pour inciter à une gestion durable assurant production de bois et préservation de l'environnement, la Communauté de communes anime avec ses partenaires forestiers des opérations collectives avec les propriétaires volontaires. Si vous êtes plusieurs

propriétaires forestiers et que vous souhaitez vous regrouper pour la gestion et l'exploitation de vos bois, n'hésitez pas à contacter la Communauté de communes pour un éventuel accompagnement.

¹ Chablis : récolte accidentelle de bois mort après une tempête, des chûtes de neige exceptionnelles (lorsqu'on ne parle pas de vin...)



TRAVAUX DE VOIRIE 2018



Travaux à Tardevel Bas



Travaux rue Jacques Balmain

COMMERCES

Commerces ambulants sur Châteauneuf

Nos changements d'habitudes, l'évolution dans nos modes de déplacements liés à nos emplois, la scolarité de nos enfants, la digitalisation des transactions, nos exigences transforment, modèlent notre environnement et le tissu économique. Notre commune n'échappe pas à cette

mutation, la fermeture récente de la boulangerie l'illustre. Parallèlement une offre de commerces ambulants se propose de séduire et de reconquérir notre population. Quelques commerces sont présents à Châteauneuf : la preuve par l'exemple !

COIFFURE MOBILE



la formule adoptée lui convient parfaitement. Elle vous accueille tous les mardis à partir de 11h sans rendez-vous – s'il y a du monde vous patientez ou vous repassez – ou bien en appelant le 06 06 70 18 02. Tarifs : avec shampoing, à partir de 18€ pour les hommes, 28€ pour les femmes.

PS : Hélène est passionnée de restauration de vieilles voitures...



Un concept (car) original : ici c'est un fourgon combi WV qui sert de salon de coiffure. Hélène Dorsi après quinze ans de métier en salon ou à domicile nous vient de Haute-Savoie. Sa nouvelle façon de travailler correspond bien à son envie d'indépendance. Son sourire et sa bonne humeur montrent que

ROTISSERIE LE VAL GELON



Daniel de Demo s'est reconverti dans la rotiisserie il y a 14 ans déjà. Depuis quelle que soit la météo, il est présent sur la place de la mairie tous les vendredis entre 7h30 et 12h30.

Spécialiste du "à point" il offre des poulets fermiers ou non, origine France mais également des andouillettes, jambonneaux, paëlla... Si on lui propose il se met à disposition pour un anniversaire, une manifestation. Il s'adapte et le nombre de convives ne lui fait pas peur! : il était présent lors de la Coupe du Monde de Parapente 2017.



Pour le joindre :
Port 06 20 15 46 03.

LE FLORRAIN - FOOD TRUCK

Florent Muller est lorrain d'origine : Florent + Lorraine ont donné « Florrain ». Il déplace son camion aménagé midi et soir entre Alpespace et Le Touvet, d'Arvillard à Pontcharra. A Châteauneuf, il s'installe près de la mairie tous les jeudis soirs, à partir de 18h. Il y offre un assortiment de burgers, sandwiches américains, tartines, de frites traditionnelles et de boissons. Formules à partir de 10€. On peut lui passer commande pour une soirée sympa... On peut aussi négocier sa présence pour un événement privé comme par exemple un anniversaire, une fête, une manifestation sportive, un vide-grenier.

Pour le contacter : Port 06 58 06 27 12, ou bien sur sa page Facebook.



COMMUNICATIONS

RECRUTEMENT DE SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES

Le centre de secours de St Pierre d'Albigny et sa section recrutent. Il faut remplir certaines obligations d'âge, de citoyenneté et médicales.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire.

L'activité de SPV s'exerce avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et notamment de la Charte nationale du sapeur-pompier volontaire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une for-

mation initiale et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, il suffit de contacter le centre de secours de St Pierre d'Albigny, le chef de centre le Capitaine Pascal GONNET (tél : 06.10.73.52.46
mail secrétariat: gvignoud@sdis73.fr)
Secrétariat : mardi matin 7h30 12h00 / vendredi après-midi 12h30 17h00

Vous pouvez également devenir Sauveteur Aquatique. Renseignements et inscription à <mailto:sauvetageaquatique@sdis73.fr> ou sur www.sdis73.fr

COMMUNICATION ASDER

L'ASDER, Espace Info Energie de Savoie, membre du réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) est à votre service

- pour améliorer le confort de votre logement,
- pour vous aider à baisser votre facture énergétique,
- pour trouver en cas de rénovation ou d'installation dans un nouveau logement, des solutions personnalisées en termes d'isolation, ventilation et chauffage.
- pour vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.

Lors de permanences décentralisées organisées régulièrement dans les territoires de Savoie, un-e conseiller-ère Info Energie de l'ASDER reçoit les particuliers qui ont des questions liées à leur habitat pour améliorer la performance énergétique de leur logement.

L'ASDER, qu'est-ce que c'est ?

L'Association Savoyarde pour le Développement des Energies Renouvelables a pour objectif d'accompagner les particuliers et les copropriétés dans leur démarche de rénovation ou de construction de maison.

Membre du réseau FAIRE, l'ASDER, soutenue par l'ADEME, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de la Savoie et les collectivités locales, assure une mission de service public et dispense un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et équipement.

Quel est LE conseil de base en matière d'économie d'énergie ?

Le plus important, c'est avant tout d'isoler sa maison ou son immeuble.

Les conseils de l'ASDER dépendent essentiellement des projets de chacun. Selon les cas, le conseil pourra porter sur l'isolation (critères de choix de l'isolation par l'exté-

rieur ou pas), sur le changement de vitrage ou de menuiseries, sur la ventilation, etc.

En cas de réflexion sur le changement de chauffage, différentes solutions pourront être étudiées dont le recours aux énergies renouvelables : panneaux solaires? poêle à bûches? chaudière granulés?

A chacun sa solution la plus performante selon son type d'habitat et son budget.

Concrètement, comment se passe l'accompagnement proposé ?

Le conseil aborde les questions techniques mais aussi financières : analyse de devis avant de se lancer dans des travaux (rappel, l'ASDER est indépendante de tout fournisseur) ; information sur les aides et subventions. Les conseillers sauront vous guider dans vos démarches administratives pour obtenir ces aides selon votre projet et vos conditions de ressources.

Contact ASDER : La Maison des Energies – 124 rue du bon Vent – CHAMBERY - Tél : 04.79.85.88.50 - info@asder.asso.fr www.asder.asso.fr

Infos pratiques ASDER

Conseils téléphoniques du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h sauf le jeudi matin et sur rendez-vous

A la Maison des énergies à Chambéry (ZI Bissy, près du Phare, parking Savoie Expo)

Permanences décentralisées mensuelles à La Rochette (Antenne Communauté de Communes
Bât. La Madeleine - Rue M. Rey):
RdV à prendre chaque 4ème mardi matin du mois .

CLASSE DECOUVERTE EN AUVERGNE



Le voyage était long mais nous nous sommes bien amusés avec nos amis et nous ne nous sommes pas ennuyés, cela nous a donc semblé rapide.

Cela s'appelle une classe de découvertes parce que nous avons appris plein de choses sur les volcans, les orgues basaltiques, les mastodontes, une basilique, les poissons de l'Allier...

Nous avons surtout aimé la course d'orientation car nous devions monter dans la forêt et parce que nous étions en groupes avec nos amis. C'était excitant de se perdre parfois un peu dans les chemins herbeux et on vivait des aventures, nous devions chercher et nous souvenir de l'itinéraire, nous avons connu des petits accidents comiques.

Nous avons adoré découvrir de nouvelles recettes comme par exemple la truffade et la tarte aux myrtilles... ou d'autres façons de préparer les lasagnes...

Nous nous sentions grands et autonomes quand nous nous pressions nos oranges nous-mêmes le matin et lorsque nous nous servions nous-mêmes pour le petit déjeuner. Mais aussi parce que nous devions faire notre toilette seuls, faire le lit, ranger nos vêtements. On nous a aussi fait confiance pour le grand jeu du dernier jour en groupes sans adultes.

Les animateurs nous ont préparé une boom avec des boules à facettes et des bonbons mais les enfants qui ne supportaient pas la musique à trop haut volume ou qui n'aimaient pas danser pouvaient rester à l'étage pour jouer à des jeux calmes.

Nous aimerions repartir l'an prochain !

REMERCIEMENTS

Bonjour Mesdames et Messieurs,

La classe des CM1-CM2 adresse ses remerciements à tous les habitants et élus de Châteauneuf. Grâce à l'aide de la municipalité, nous avons pu voir en classe de découverte des choses extraordinaires et vivre des aventures inoubliables qui nous ont aidés à mûrir.

Témoignages...

« Quand nous sommes montés dans le bus, je n'étais pas rassuré. Nous sommes arrivés au château d'Allet. Il faisait vraiment peur comme un château hanté. La classe de découverte m'a appris à me séparer de mes parents ».

« Pour bien dormir, il faut ne pas faire les fous. Il faut respecter les autres. Nous avons appris à être raisonnables et responsables pour rester ensemble ».

« Nous avons appris à nous passer de la télévision en faisant des jeux, des activités et des veillées merveilleuses. J'ai dû me passer de mes mangas et de mes jeux vidéos ».

« Nous avons appris à goûter à toutes sortes d'aliments (ou du moins essayer) alors qu'à la maison, nous mangions souvent les mêmes plats. Nous avons bien mangé. Que c'était bon ! »

« Avant, maman ne voulait pas que je plie mon linge car elle disait que je le pliais mal. Maintenant, j'étends et range mon linge ».

« Nous savons maintenant faire nos lits, ranger nos affaires, faire notre toilette et prendre soin de nous ».

« Nous avons appris à nous repérer sur des cartes





et avec des boussoles sans nous perdre. Pendant la course d'orientation, nous étions seuls dans différents endroits ».

« Grâce aux sciences, j'ai bourré mon cerveau d'intelligence. Nous avons fait des expériences que nous avons ensuite montrées à nos parents.

« Moi, je ne suis pas venue mais j'aurais beaucoup

aimé aller en classe de découverte pour rester avec mes amies, pour partir à l'aventure, apprendre à me dégourdir, faire des recherches, danser pendant la boum le dernier jour ».

Un grand merci à ceux qui ont permis ce fantastique voyage.

Merci également à M Nerrand pour sa générosité envers la bibliothèque de l'école de Châteauneuf!

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'association des parents d'élèves du RPI Coise-Châteauneuf-Villard d'Héry est de retour cette année avec un nouveau bureau. Raphaël Sandraz et une bonne partie de l'équipe quittent le nid de l'association pour laisser place à Jennifer Revy-Nuyttens et 6 autres membres.

La toute nouvelle équipe reprend donc le flambeau et assurera ses missions qui sont, rappelons-le, de récolter des fonds pour participer au financement des activités scolaires proposées par les enseignants (es) et de créer un lien social entre les parents, les enseignants et les communes. Nous sommes de très nombreux bénévoles, parents qui donnent de leur temps que ce soit une heure ou toute une journée lors de manifestations.

D'ailleurs, le dimanche 9 décembre a eu lieu à la salle des fêtes le marché de Noël. Au programme, distribution des sapins commandés, lecture de contes de Noël, ateliers pour les enfants avec décorations de Noël, cartes de vœux mais éga-

lement pour les adultes avec ateliers confections centres de table (Ikebana) et couronnes fraîches.



Le père Noël était présent et le stand maquillage a eu beaucoup de succès! Les chants des élèves de Maternelle 3 accompagnés de leur institutrice et des plus grands sont venus mettre encore plus d'ambiance. Le marché du terroir était bien représenté avec des producteurs locaux et les petites mains, cet atelier où les mamans (et autres membres de la famille) confectionnent des décorations de Noël! Une belle ambiance autour de boissons chaudes agrémentées de diots-polenta à

JOURNÉE DE LA PAIX



emporter ou à consommer sur place et une vente de pains et St Genix confectionnés par quelques irréductibles papas! . Malgré la vigilance orange vent et la pluie, ce fut une belle journée réussie avec une belle fréquentation, des bénévoles et des parents heureux!

Nous tenons à remercier les 3 communes, support des actions de l'APE qui nous facilitent l'organisation des événements. Merci également à tous les partenaires (parents et professionnels) pour leur aide bénévole.

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

Avez- vous vu la colombe blanche près de l'école ? Attention ! Elle n'est pas perchée sur un arbre, mais allongée par terre ! Eric Pépin l'employé communal a préparé un cadre en forme de colombe et les élèves de l'école ont planté des pensées blanches à l'intérieur le 21 septembre 2018.

Pourquoi le 21 septembre ?

Parce que c'est la journée internationale de la paix : cette journée a été créée par les Nations Unies en 1981, pour qu'il y ait un arrêt des guerres dans le monde. Chaque année, cette journée commence en faisant sonner la Cloche de la Paix, qui est au siège de l'ONU à New-York. Cette cloche faite avec des



L'APE c'est aussi un blog :

- www.ape-rpi-val-coisin.blogspot.fr,
- une page facebook APE Val Coisin et
- un mail : ape.rpi.valcoisin@gmail.com.

Les prochains événements de 2019 seront

- la vente de choucroute en mars,
- un vide grenier en mai 2019 à Coise,
- la fête de l'été, "pain-pizza" en juin à Villard d'Héry.



pièces de monnaie du monde entier a été offerte par le Japon à l'ONU.

Pourquoi une colombe ?

Parce que la colombe est un des symboles de la paix. C'est Pablo Picasso qui l'a dessinée pour une affiche du « Mouvement pour la Paix » en 1949.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Toute l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale vous souhaite une bonne année 2019.

Horaires :

Jeudi et vendredi 16h30 à 18h30 en période scolaire.
Jeudi de 16h à 19h pendant les vacances.

Fermeture : mi juillet – mi août et vacances de Noël.

Tel : 04 79 71 34 62

@ : biblio-chateauneuf@orange.fr



Rappel des animations mises en œuvre en 2018 :

Pour les adultes :

Echanges et moment de partage entre lecteurs dans le cadre du prix Rosine Perrier le 24 mai.

La lauréate de ce prix décerné au salon du livre d'Hermillon le 13 octobre est Cathy Bonidan pour son livre « Le parfum de l'Hellébore » (Editions La Martinière)

Pour les petits :

Animations mises en place autour de l'album « chat noir chat blanc » : livre de l'opération 1ères pages (offert par le Conseil Général et le Ministère de la Culture aux enfants nés en 2017) :

spectacle musical pour les enfants jusqu'à 7 ans proposé par la Compagnie "La baraque à plumes" :

Le mardi 9 octobre : une séance pour la crèche et les assistantes maternelles

Le mercredi 10 octobre : une séance ouverte à tous (enfants jusqu'à 8 ans accompagnés d'un adulte)

Ce spectacle était offert par la municipalité de Châteauneuf

Autres animations proposées aux enfants de 0 à 8 ans:

- "Drôles d'œufs" (Raconte tapis)

- "Plouf !" (Raconte tapis)

- "Ni tout noir ni tout blanc" animation proposée par Savoie Biblio dans le cadre de la manifestation 1ères pages.

- "La petite chèvre biscornue" (Raconte-tapis)

La crèche et les assistantes maternelles ont été accueillies une fois par mois (Kamishibai, lecture de livres autour d'un thème et raconte tapis)

Pour les élèves :

Accueil des classes le jeudi de 13h30 à 15h avec les enseignants. A cette occasion, les élèves empruntent un livre puis un moment est consacré à la lecture d'un conte ou de poèmes.

Actions à venir :

En 2019, nous reconduirons toutes les actions culturelles organisées en 2018 :

Nous pouvons déjà vous communiquer les animations (à 17h30) programmées pour les prochains mois :

- Raconte-tapis : « Ours qui rit » le 16/01

- Raconte-tapis : « Emmène-moi petit Dauphin » le 10/04

- Raconte-tapis : « Edith en effets » le 19/06

La crèche et les assistantes maternelles seront accueillies une fois par mois en matinée (Kamishibai, lecture de livres autour d'un thème et raconte tapis)

La subvention communale allouée à la bibliothèque, nous a permis cette année encore d'acheter un nombre important d'ouvrages : 153 (adultes et jeunes).

De plus nous réservons des ouvrages chaque mois auprès de la Bibliothèque Départementale.

Le nombre de lecteurs toujours en hausse est un encouragement pour nous, les bénévoles.

Des lecteurs des communes avoisinantes viennent régulièrement partager le plaisir de la lecture. La fréquentation des enfants est également en augmentation.

Tout ceci nous incite à poursuivre nos efforts et à mettre toujours plus d'ouvrages à votre disposition. C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons en 2019.



VIE DES ASSOCIATIONS

CHORALE LES CASTELS NEUVES VOIX

La chorale des Castel Neuves Voix existe depuis de nombreuses années sur la commune de Châteauneuf. Elle compte aujourd'hui une trentaine de chanteurs répartis en trois pupitres. Elle est ouverte à tous. Son répertoire 100% français la rend facilement accessible à toutes les personnes désirant chanter dans une ambiance détendue mais néanmoins sérieuse

Les prestations 2018 :

25 Mars aux Marches, concert RETINA avec la chorale ST ROCH et l'ensemble instrumental de Barberaz

21 Avril, participation au repas des anciens de Châteauneuf

1er juillet, après-midi récréative à l'EHPAD de St Pierre d'Albigny



11 novembre cérémonie à Châteauneuf.

Le 16 décembre concert de Noël à l'église de Coise avec la participation de la chorale ST ROCH et de la chorale LES VOIX DE MON VILLAGE de Marthod.

Le plaisir de présenter chacune de ces interventions, motive à chaque fois les choristes dirigés avec patience et gentillesse par Marie Thérèse THADOME depuis bientôt trois ans.

Toutes les personnes intéressées à rejoindre le groupe peuvent assister à une répétition, sans engagement de leur part, le mardi

soir de 20h à 22h au rez de chaussée de la salle polyvalente de Châteauneuf mis à sa disposition par la commune.

*Renseignements : Joëlle PERONI
04.79.28.83.08*

VU D'ICI : LES SONS DU LAC



Les arts vivants s'invitent au 11ème festival les sons du lac !

Les 6,7 et 8 juillet dernier les berges du lac de pêche accueillait la 11ème édition des sons du lac : rendez vous culturel attendu par quelques milliers de festivaliers - c'est sous le soleil que se sont déroulés trois jours de spectacle vivant !

De Molière avec Les Fourberies de Scapin, aux Musiques Actuelles en passant par fanfares, crique et entre-sort : la quinzaine de spectacles proposés a conquis largement un public curieux et fidèle ! Associations locales, architectes, sérigraphes, Ecole de Châteauneuf se sont associés au festival pour une mise en beauté du site...





LES SONS DU LAC (suite)

La douzième édition est en préparation orchestrée par une belle équipe de bénévoles motivés et heureux d'offrir de leur temps et de leur énergie !

Nos partenaires locaux (artisans, PME, commerçants...) restent un soutien important et indispensable à la pérennité du projet ; tout comme notre collaboration sans faille avec la commune de Châteauneuf et le Conseil Départemental qui au fil des années a motivé et accompagné notre projet !

La comcom Coeur de Savoie et les Communes de Coise, Villard d'Héry et Saint Pierre d'Albigny soutiennent cet événement et prouve une fois de plus que les pratiques artistiques et l'éducation culturelle que nous tissons depuis plus de 10 ans restent indissociables du projet culturel de Territoire.

Nos actions de Territoire ne s'arrêtent pas là !

A noter en FEVRIER : "Bienvenue chez ton voisin" spectacle chanson française chez l'habitant...5 dates (plus infos site internet) attention réservation indispensable, nombre de places limité !

- le 6 AVRIL : "La tournée des Sons du lac" à Coise (soirée de soutien),
- les 4,5,6 JUILLET 12ème festival les sons du lac.

Pour tous renseignements page contact sur : www.lessonsdulac.com, ou bien au : 06 22 64 34 71

COMITÉ D'ANIMATION DE CHÂTEAUNEUF

Nous voilà en 2019, l'heure de vous souhaiter une joyeuse année de la part du comité d'animation de Châteauneuf.

Petit retour sur l'année 2018 qui a été marquée, pour le comité, par le décès de Gilbert, notre vice-président. Gilbert était notre maître-cuistot pour préparer ses célèbres côtelettes au barbecue, avec la fameuse sauce à la moutarde ! C'est donc avec beaucoup d'émotion que nous avons pris la relève le samedi 25 août lors de la fête du village. Toute l'équipe du comité avait préparé, comme à son habitude, un copieux repas servi dans la cour de l'école, et la musique animait la soirée pour ce dernier week-end du mois d'août.

Le programme pour 2019 n'est pas encore établi, mais nous vous communiquerons prochainement les dates à retenir.

Le comité d'animation, c'est permettre à des personnes de divers horizons de pouvoir se rencontrer et échanger au sein de l'association, et proposer aux habitants de la commune des animations.

Pour les nouveaux venus de la commune, c'est l'occasion de rencontrer les plus anciens habitants, et l'inverse est également valable. Vous êtes donc les bienvenus pour nous rejoindre et ainsi participer à la vie de votre commune.

Nous espérons donc vous voir prochainement lors d'une animation, ou nous contacter via la mairie.

L'équipe du comité d'animation

DON DU SANG



Agenda des collectes 2019:

Vendredi 1 mars à Chamousset

Vendredi 7 juin à St Pierre d'Albigny

Vendredi 2 août à St Pierre d'Albigny

Vendredi 11 octobre à Chateauneuf

Vendredi 13 décembre à St Pierre d'Albigny

LOTO le 13 janvier 2019 La Treille à St-Pierre d'Albigny.

LE SOUFFLE SAVOYARD

Le Souffle Savoyard est une association sportive loi 1901, dont l'objet est la pratique de la sarbacane sportive. Elle a été créée au printemps 2017 par 3 amis pratiquants du club de fléchettes de Montmélian. Notre club est le seul représentant de cette discipline en Savoie !



Cette discipline est ouverte à tous, elle nécessite calme et concentration et reste très accessible car l'équipement est peu onéreux. La Sarbacane a la particularité d'accueillir de nombreux pratiquants handicapés, en fauteuil ou valides.

Pour sa première année, le club a bénéficié de la salle polyvalente de la commune de Coise grâce à une convention avec la mairie mais le club souhaitait améliorer ses conditions de fonctionnement et a sollicité le Maire de Châteauneuf au printemps 2018 pour déplacer son activité dans un lieu plus convivial et fonctionnel.

Pour la saison 2018-2019, nous sommes donc installés à Châteauneuf dans la salle polyvalente grâce à l'accord du conseil municipal et de M. le Maire. Nous avons le plaisir d'avoir augmenté les effectifs à 15 adhérents dont 5 juniors.

Nos entraînements ont lieu tous les mardis soirs :

de 19 à 20h pour les juniors (moins de 16 ans)

de 20 à 22h pour les adultes

4 seniors ont participé en novembre à leur premier tournoi, à Dijon, avec des résultats très honorables et même une première place sur une compétition ludique organisée à la fin de la journée sportive, un biathlon (course + sarbacane) pour lequel nous avons porté haut les couleurs de Châteauneuf !!

Nous ne comptons pas en rester là, car nous projetons de participer nombreux à un tournoi vers Valence début mars 2019, et aussi d'organiser notre propre tournoi en 2019.

Toute l'équipe sera ravie de vous accueillir pour un essai sans engagement lors d'une prochaine séance, nous avons tout le matériel de prêt nécessaire et des encadrants passionnés.

A bientôt !



ASSOCIATIONS.

TELEMARK



L'association est née en 2016, elle est implantée sur la commune de Châteauneuf (Malta-verne). Cette association est à but non lucratif. Son objectif premier est de faire découvrir le télémark sous forme d'initiation (auprès des écoles, collèges, offices de tourisme, clubs de toutes fédérations, comités d'entreprises...). Il est aussi d'organiser des sorties le week-end (piste ou randonnée), de se déplacer sur des festivals Télémark et/ou des événements.

Le télémark c'est quoi ?

Le télémark est un ensemble de techniques de ski nordique adapté au ski de descente avec le talon libre (non fixé au ski), ce qui permet d'exécuter des virages harmonieux dits « virages télémark ». Le virage télémark s'effectue avec un fléchissement de la jambe intérieure. C'est l'une des plus anciennes techniques de ski, inventée en 1868 par un menuisier du comté de Télémark en Norvège, Sondre Norheim.

Comment intégrer l'association ?

Les informations, le calendrier des initiations et les inscriptions sont disponibles sur notre site internet.

Qui sommes-nous ?

L'encadrement et l'animation de cette association sont assurés par Sabine et Mathias moniteurs fédéraux de télémark de la fédération française de ski.

La CosyFlex : le samedi 19 janvier, Télémark73



organise la 2ème édition de la CosyFlex dans la station de ski de la Norma. Il s'agit d'un rassemblement de télémark ouvert à tous du débutant au confirmé, afin de passer une journée conviviale pour découvrir cette discipline. Les participants seront encadrés par des moniteurs leur permettant de découvrir cette belle discipline !

Vous trouverez ici plus de renseignements sur la CosyFlex : <http://telemark73390.wixsite.com/telemark73/la-cosyflex>

Le bureau :

- Sabine Bonnehon : Présidente / Trésorière (06 85 10 67 87)
- Mathias Ravenel : Co-président / Secrétaire (06 85 02 47 37)



AOÛT 1944 : INCENDIE À FREYDIÈRE

En ce matin du 24 août 1944, le village de Freydière est calme. Il fait déjà chaud en ce début de matinée, les paysans et leur famille vaquent à leurs occupations dans les champs, les étables et les granges. L'environnement est beaucoup moins calme. Les armées allemandes en débandade remontent la vallée de l'Isère en direction de l'Italie. Les forces du maquis du Val Coisin, du val Gelon et des Bauges les harcèlent de plus en plus près recherchant l'accrochage et la vengeance. Depuis le matin, les balles sifflent de part et d'autres. Châteauneuf est sous le feu des tirs provenant des groupes de maquisards et troupes allemandes qui ripostent.

Victor Carrel qui travaille avec ses bœufs dans ses champs à la Mare dit à son fils Aimé « c'est trop dangereux, il faut rentrer ». Arrivés à Freydière, sa femme Véronique lui dit « Ne dételle pas les bœufs, on ne sait pas ce qui peut arriver ».

Le centre du village autour de la place actuelle est un ensemble compact de maisons d'habitations, d'écuries et de granges. Cinq familles y habitent : trois familles du village : Rosset (8 personnes), Simon Pépin (6 personnes) et un couple de jeunes mariés : Dagand et deux familles réfugiées de Modane (4 personnes chacune) dès 1943.

Les granges en cette fin août sont remplies de foin, de blache et de paille.

« J'étais dans la grange en train de réparer le séchoir à tabac avec M. Ancelin alors que le crépitement des balles est intense, on entend des hurlements. Des voix crient « au feu ». On voit aussitôt des flammes dans une grange, l'embrasement est immédiat » nous dit Pierre Rosset, jeune garçon à l'époque.

Une balle incendiaire tirée par les Allemands a sans doute fait son œuvre. Les voisins accourent. Le premier réflexe est de sauver les personnes qui se trouvent à l'intérieur. Une vieille dame, Ludivine Pépin est secourue par un homme, réfugié espagnol dans le village. Quel beau symbole !

On sort autant que l'on peut les bêtes des étables « on saura plus tard qu'un mulet et un cochon ont péri dans l'incendie » raconte Eugénie Pépin.

On se rend compte rapidement qu'on ne pourra rien sauver de l'ensemble qui brûle. Il s'agit donc de protéger les maisons voisines. Un tuyau d'eau affecté à la défense incendie est déployé. Malheureusement la prise d'eau sur le réseau est juste à l'angle d'une maison qui brûle. Il faut donc aller se brancher



100 m plus haut vers la ferme Carrel. Une pompe à bras est installée peu après. Il faut la remplir avec l'eau puisée avec des seaux au bassin du village. Lili Charrot se souvient « Evidemment les adultes et les jeunes disponibles nous sommes montés à Freydière. Les jeunes nous relayons avec des seaux pour amener l'eau à la pompe. Nous étions bien une vingtaine à faire des allers et retours continus depuis le bassin durant plusieurs heures ».

On imagine aisément l'intense activité pour essayer de circonscrire l'incendie mais aussi la tension extrême due au sifflement des balles qui continuent d'être tirées. Des groupes d'allemands franchissent les Dérouts, les hommes du maquis ne sont pas loin. Il s'agit pour chacun de montrer sa force, en l'occurrence sa puissance de tir. Aucun accrochage n'aura lieu à Châteauneuf ce jour-là.

En début d'après-midi, l'incendie est circonscrit. Il ne reste à l'emplacement qu'un amas fumant que les hommes essayent d'éteindre complètement. Même la grange et l'atelier de sabotier de Jacques Gallice ont disparu sous les flammes.

Les femmes et les enfants se sont réfugiés dans la cour de la ferme Carrel à l'écart du village et donc épargnée par l'incendie. C'est un moment de calme après la panique et l'épouvante du matin. Imaginez le cœur du village totalement détruit des familles à reloger. L'outil de travail : les granges, les étables volatilisées. La solidarité permettra aux cinq familles d'être hébergées dans d'autres maisons du village. Combien de temps faudra-t-il pour que la vie reprenne son cours ?

Eugénie nous dit « Durant de nombreux jours, en plus de la vision du désastre, les habitants subissent l'odeur âcre de la fumée. Des débris se consomment transportés dans les vergers alentours. J'ai encore ce

PATRIMOINE

souvenir présent plus de soixante-dix ans après ».

Peut-on imaginer aujourd'hui le drame dans ce village paisible, drame lié autant au sinistre lui-même qu'à son origine. Ce village qui avait accueilli plusieurs familles réfugiées de Modane après le bombardement de 1943. Les familles Bermond, Ancelin, Montaz ont vécu au village jusqu'au début des années 50.

Puis dix ans après cet incendie, dans le cadre des « dommages de guerre », plusieurs maisons, granges, étables furent reconstruites, agrandissant un peu

la place qui est toujours restée vide.

Cette année, le repas du village début septembre a eu lieu justement sur cette place. Elle porte témoignage de cet événement douloureux que les nouveaux habitants ne peuvent ignorer.

Le soir même, la maison Veillet au village du Villaret sera détruite par un incendie.

Dans la nuit du 25 au 26 août, les Allemands qui veulent retarder leurs poursuivants alors qu'ils se replient en Maurienne feront sauter le Pont Royal

Henri CARREL

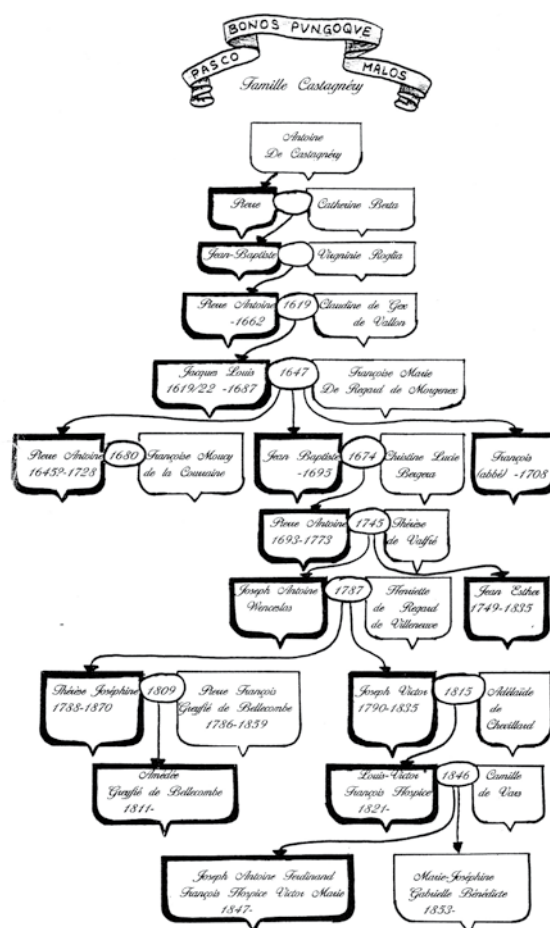
LES CASTAGNERI : BARONS DE CHÂTEAUNEUF

Les Castagneri sont arrivés en Maurienne au début du XVI^e siècle, venant de Turin, où ils exerçaient une activité métallurgique dans la vallée de Lanzo. Ils comptaient parmi les familles nobles de la ville. La famille avait peut-être une origine Génoise remontant au milieu du XIV^e siècle.

Pierre Castagnéri avait obtenu un privilège en 1504 pour rechercher et creuser les mines de chaux et de fer en Maurienne, et convertir le minerai en métal. En 1595 Jean-Baptiste Castagnéri, fils de Pierre, reçoit des lettres de noblesse donnant droit aux armoiries.

En 1560 un arrêt du sénat de Savoie fait mention des fonderies et forges du Bourget en Huile fondées par les Castagnéri. En 1606 Jean-Baptiste Castagnéri conclut un bail avec le Marquis de la Chambre, propriétaire des terrains pour pouvoir exploiter les mines et les bois. En contrepartie une redevance est versée en fonction de la production de métal. En 1610 il obtient un privilège lui permettant de s'installer à Argentine, siège d'une activité métallurgique très ancienne attestée en 1488 ainsi que d'une transaction concernant les mines de Saint-Georges des Hurtières datant du 24 septembre 1344.

Ensuite le duc Charles-Emmanuel accorde le monopole des faux et des épées pour les Etats de Savoie. L'activité industrielle était donc principalement installée en Maurienne avec les mines des Hurtières, d'Argentine et de la vallée de l'Huile. La production d'acier et sa transformation se situent à Argentine. En 1633 la famille, anoblie en 1595, porte le titre de noble d'Argentine. Fort de ces succès le fils de Pierre-Antoine



Castagneri, Jacques-Louis, achète avec son fils Jean-Baptiste la baronnie de Châteauneuf en 1639. Il conforte ainsi la position sociale de la famille avec ce titre de noblesse attaché à une terre.

La gestion des propriétés est assurée par des régisseurs/notaires portant le titre de châtelain : à Châteauneuf la famille Ladoux a exercé cette fonction, ainsi que le secrétariat de la communauté, pendant près d'un siècle. Le premier



de la famille exerçant la charge de notaire, Jacques Ladoux (1655-1724), d'une famille originaire de Conflans, épouse à Châteauneuf une demoiselle Mestral de Maltaverne en 1679. Le contrat de mariage est signé à Boïtard en présence de Jean Baptiste Castagneri qui signe comme témoin. Le dernier représentant de cette dynastie, son petit-fils lui aussi prénommé Jacques, exerce son activité jusqu'à sa mort en 1789. Il laisse comme héritière sa cousine par sa mère, Françoise Noraz d'Epierre. Elle épousera Jean Balmain notaire à Saint-Sorlin d'Arves, grand père de Jean Baptiste Balmain qui exploite le haut fourneau d'Argentine pour le compte de Joseph Victor Castagnéri suivant un contrat passé en 1823.

Au faite de sa puissance la famille montre sa richesse en construisant rue Croix-d'Or à Chambéry un hôtel particulier à la fin du XVIIIe siècle. L'importance du bâtiment, l'escalier monumental et les grilles en fer, forgées à Argentine, démontrent le statut des Castagnéri. Argentine est donc le centre de l'activité industrielle, Châteauneuf l'ancrage terrien rattaché au titre de noblesse et Chambéry la résidence de prestige à proximité du pouvoir politique.

A partir du milieu du XVIIIe siècle les membres de la famille exercent des fonctions politiques en particulier au Sénat de Savoie puis en France. En 1674 Pierre Antoine achète une charge au parlement de Paris puis devient ambassadeur de Louis XIV en Turquie puis en Hollande et au Portugal. François de Châteauneuf, abbé (il n'était pas prêtre mais touchait les revenus d'une abbaye), fréquentait les salons parisiens et devient en 1694 le parrain du jeune François Arouet, fils d'un notaire parisien qui prendra le nom de Voltaire.

Le XVIIIe siècle marque le déclin progressif des Castagnéri puis la ruine au XIXe siècle. Les successions, les très nombreux et interminables procès, la baisse de l'activité métallurgique face à la concurrence de l'Est et du Centre de la France (le dernier haut fourneau d'Argentine s'arrête en 1886), les aléas des relations entre la France et les Etats de Savoie, la Révolution et la fin des droits féodaux conduisent à une accumulation de dettes.

La famille possède un patrimoine très important : plus de 100 hectares à Châteauneuf, de nombreuses propriétés dans les communes voisines et des biens considérables à Chambéry et en Maurienne, comprenant un château et les installations industrielles à Argentine. La maison de maître était située à Boïtard. Elle a été détruite par un incendie en 1944.

Ce patrimoine est dispersé au gré des ventes judiciaires. Une grande partie des avoirs de la famille situés à Châteauneuf est vendue en 1854 à Antoine Aristide Giraud, marchand de biens. L'hôtel de Châteauneuf à Chambéry est aussi vendu en 1854. Les mines et usines sont vendues en 1856. Les biens de Châteauneuf sont revendus en différents lots entre 1855 et



1858. Le principal lot, comprenant la demeure de Boïtard, est acheté par Antoine Balmain, à l'âge de 25 ans, pour 50 000 francs avec un crédit sur 10 ans. Cette famille devient aux yeux des habitants de la commune de Châteauneuf les successeurs des Castagnéri.

Le dernier héritier de la dynastie Louis Victor, dit René de Châteauneuf, devint Major Général des Chasses du roi de Sardaigne. Il fut dispendieux et mauvais gestionnaire des biens restants. Sa veuve née Camille de Regard de Vars, ruinée, vécut à Saint-Cassin, près de Chambéry, dans un bâtiment provenant de sa famille. Faute de pouvoir l'entretenir elle dut l'abandonner et termina sa vie chez des amis à Chambéry. Elle disparut à près de 100 ans dans les années 1920. Le couple a eu un fils né en 1847. En 1873 il était

à Paris, ingénieur de l'Ecole Centrale, mais on perd sa trace.

Sources :

Châteaux et maisons fortes Savoyardes. Michel Brocard – Élisabeth Sirot.

*Chanoine Raoul Naz. Les amis du vieux Cham-
béry 1972 T4.*

1000 ans d'histoire en Maurienne. Argentine.

Archives J. Soutou.

Histoire des communes Savoyarde. Philippe Paillard.

La communauté de Châteauneuf. Jacques Balmain

Grandeur et Déclins de la famille Castagnéri.

René Vigne-Cherouse.

*Mémoire de l'académie de Savoie 3° série tome
III - 1875*

TÉMOIGNAGES DES CASTAGNÉRI À CHÂTEAUNEUF

*Plaque de cheminée*

Plaque apposée sur l'église

MAIRIE DE CHÂTEAUNEUF

Horaires d'ouverture du secrétariat

Permanences du maire :

aux horaires d'ouverture du secrétariat et sur rendez-vous.

- **Téléphone** : 04 79 28 84 16
- **Mail** : mairie.de.chateauneuf@wanadoo.fr
- **Adresse postale** : 203, Route Royale, 73 390 CHÂTEAUNEUF

lundi	8h30-12h	14h-17h
mardi		16h-19h
jeudi		14h-17h
vendredi		14h-18h

COMCOM COEUR DE SAVOIE

Antenne de Chamoux sur Gelon

Tel : 04 79 44 25 28 / Fax : 04 79 44 29 94
Lundi, mardi, jeudi : 10h-12h / 16h-17h30
Mercredi et vendredi : 9h-12h
www.coeurdesavoie.fr

Syndicat des eaux de Chamoux
coordonnées p.28

Déchetteries

Espace Jeunes de Chamoux

Rue des Ecoles à 73390 - Chamoux s/Gelon
animateur jeunesse au 06.16.09.42.40
jeunesse.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

- Chamoux : 04 79 28 65 98

Ouvert
les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h
(jq 19h en été)
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(jq 19h en été)

Accueil de Loisirs de Chamoux

Tél : 04 79 44 25 28
enfance.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

- Saint Pierre d'Albigny : 04 79 28 65 98

Ouvert
le lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(jq 19h en été)
du mardi au vendredi de 14h à 18 h
(jq 19h en été)
le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
(jq 19h en été)

Crèche - Halte Garderie (Struct. multi accueil)

Tel : 04 79 25 71 45
multiaccueil.chateauneuf@cc.coeurdesavoie.fr

Relais d'Assistance Maternelle

Le Chamoyard, 263, rue de l'Arclusaz
73390 - Chamoux s/ Gelon
Tel : 04 79 25 91 36
ram.chamoux@cc.coeurdesavoie.fr

Assainissement collectif : 04 79 84 36 27

Assainissement individuel (SPANC) : 04 79 79 11 17

Service transport scolaire :

04.79.75.99.02 / 04.79.79.11.14
transportscolaire@cc.coeurdesavoie.fr



SERVICES SOCIAUX

CENTRE POLYVALENT D'ACTION SOCIALE

«Le Chamoyard» - 73390-Chamoux-sur-Gelon - tél : 04 79 44 53 55 Secrétariat : Christelle Gaudin

Ouvert au public : mardi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h

- **Assistante sociale (Sabine Magnin)** : sur rdv
- **Puéricultrice (Mme Gravier)** : mardi de 14h - 15h
- **Sage-femme (Patricia Deboevere)** : tél : 06 10 66 76 89
- **Médecin PLI/EJF (Mme Morel)** : tél : 04 79 44 23 00
- **Consultations nourissons** : sur rdv
- **Conseillère économie sociale et familiale** (prendre rdv au 04 79 85 64 15 (répondeur))
- **Mission Emploi Entreprises** : tél : 07 78 41 22 40

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination),

Les points d'information locaux ont une mission d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil et de soutien aux personnes âgées et à leurs familles)

300, avenue de Savoie, 73800 MONTMELIAN,

tél. 04.79.44.23.00,

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

CIAS – Centre Intercommunal d'Action Sociale

« Le Chamoyard » 73390 Chamoux sur Gelon

04 79 36 40 51

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
sauf le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Autres services communaux

Bibliothèque municipale - responsable : Mme Liliane LUC

tél : 04 79 44 34 17

Agence Postale Communale

tél : 04 79 25 69 17



ASSOCIATIONS

• Association de Chasse - président : Jacky Manteau	04 79 28 89 62
• Association Loisirs et Pêche - président : M. Bruno FILIPPI	06 81 99 39 03
• Association des Parents d'Élèves - courriel : ape-rpi@orange.fr - présidente : Mme Jennifer REVY-NUYTTENS	06 22 37 32 73
• Amicale des Donneurs de Sang - contact : Geneviève GENIN	06 22 89 70 20
• L'Atelier des Couleurs : - présidente : Corinne WAGNER	04 79 69 28 80
• Chorale Castel Neuves Voix : - présidente : Joëlle PERONI	04 79 28 83 08
• Comité d'Animation de Châteauneuf - Président : Jacky MANTEAU	04 79 28 89 62
• Le souffle savoyard - Président : Christophe GRANDMAIRE - soufflesavoyard@gmail.com	06 83 60 11 20
• Télémark 73 - Président : Sabine BONNEHON - telemark73390@gmail.com	06 85 10 67 97
• La Band'à Rioule - Président : Alexandre JOURNAL - labandarioule@gmail.com	06 46 27 75 29
• VU D'ICI - Présidente : Cathy GAUGLIN	06 22 64 34 71

UTILISATION DE LA SALLE COMMUNALE

Les tarifs de location sont les suivants :

Utilisation pour les festivités (repas, soirées dansantes...) :

- Particuliers de la commune : Été / Hiver : 80 € / 110 €
- Associations ayant leur siège dans la commune (au delà d'une utilisation gratuite par an) :
Été / Hiver : 80 € / 110 €
- Particuliers et associations extérieures à la commune :
Été / Hiver : 305 € / 380 €

Utilisation pour les réunions de travail :

- Associations de la commune et structures intercommunales dont fait partie la commune:
3 réunions annuelles gratuites
- Associations extérieures à la commune comprenant des membres résidant dans la commune :
première réunion annuelle gratuite,
puis : Été / Hiver : 20 € / 30 €
Une caution de 500 € est exigée à la remise des clefs ainsi qu'une attestation d'assurance.
Le règlement de la location se réalise par un chèque à l'ordre du Trésor Public.
Période d'hiver : 1er octobre - 31 mars.
Période d'été : 1er avril - 30 septembre.

LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

Nature de la pièce	Où s'adresser ?	Pièces à fournir, Coût
CASIER JUDICIAIRE BULLETIN N°3	Casier judiciaire national, 107, rue du Landreau, 44079 Nantes cedex 1 cjn@justice.gouv.fr	Imprimé de demande à retirer en mairie.
CERTIFICAT DENATIONALITÉ	Au Greffe du Tribunal d'instance du lieu de résidence.	Se renseigner en mairie.
DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE	À la mairie du domicile ou du lieu de mariage.	Imprimé de demande à retirer en mairie. Gratuit.
EXTRAIT DE MARIAGE	À la mairie du lieu de mariage.	Indiquer nom, prénoms et date de mariage. Gratuit. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse.
EXTRAIT DE DÉCÈS	À la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt.	Indiquer nom, prénoms et date du décès. Gratuit. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse.
EXTRAIT DE MATRICES CADASTRALES	À la mairie de la commune où est située la propriété ou au cadastre.	—
EXTRAIT DE NAISSANCE	À la mairie du lieu de naissance. Pour les Français nés à l'étranger : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes - Service Central de l'État Civil - 11, rue de Maison Blanche 44941 NANTES Cedex9 www.diplomatie.gouv.fr	Indiquer nom, prénoms et date de naissance. Gratuit. Fournir une pièce d'identité. 1 enveloppe timbrée pour l'envoi, libellée à votre adresse. Demande possible par internet dans certaines mairies.
INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES	À la mairie du domicile ou sur www.service-public.fr (N.B. : Les inscriptions ne sont pas automatiques).	Carte d'identité. Justificatif de domicile.
LÉGALISATION DE SIGNATURE	À la mairie.	Signature à faire à la mairie. Carte d'identité. Gratuit.
PASSEPORT BIOMÉTRIQUE ET CARTE D'IDENTITÉ	Dans une mairie équipée d'une station spécifique sur RDV ex : St-Pierre d'Albigny, Montméliant, ...	
AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE	Cerfa n°15646*01	Disponible en mairie ou sur service-public.fr
TITRE DE SÉJOUR	Se renseigner en mairie	Livret de famille. Carte d'identité du mineur.
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ	Recensement obligatoire pour les jeunes de 16 ans, garçons et filles	
PACS	À la mairie du domicile	Se renseigner en mairie

Ou bien depuis le site internet communal :
"chateauneufsavoie.com", rubrique **"En un clic"**
ou sur le site du Service Public **"https://www.service-public.fr"** vous obtiendrez les informations les plus
actuelles sur les actes et démarches de la vie courante
et vous aurez la possibilité d'imprimer les documents
officiels relatifs à ceux-ci. Questions-réponses, Aller
plus loin, Dernières actualités, et renvoi vers les arti-
cles de loi en relation...

L'accès possible au 3939
(Informations généralistes).



Médecins généralistes

Dr Uhl, Krotoff, Fournier : à Coise
Tel : 04 79 69 18 46

Dr Helminiak Carine : à Chamoux
Tel : 04 79 44 01 81

Maison de santé : à St-Pierre d'Albigny
Tel : 04 79 62 62 10

Pharmacie

Mme Ollinet à Chamoux-sur-Gelon
Tel : 04 79 36 47 75
lundi au vendredi : 9h-12h/14h30-19h
samedi : 9h-12h30

Infirmières

Cabinet ARC et GELON
167, rue des Ecoles
Chamoux - lundi - samedi : 8h00 à 9h30
Tel : 04 79 84 55 51

Cabinet Berlioz & Le Diraison
rue de la mairie, 73 800 Coise St Jean
soins au cabinet sans rdv :
lundi - samedi : 8h30-10h,
à domicile sur rdv.
Tél : 06.01.07.54.90

Psychotérapeute :

Mme Espérandieu Odile à Châteauneuf
Tél : 04 79 44 29 78



NUMÉROS D'AIDE ET D'URGENCE

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Urgence par SMS (malentendants) : 114

Enfance maltraitée : 119

Centre anti poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Victimes et témoins de violences conjugales :
39 19

Numéro d'Aide aux victimes : 116 006

Vol ou perte carte bancaire : 0 892 705 705



SERVICES ET ADMINISTRATIONS

Centre des finances publiques de

La Rochette

Tel : 04 79 25 52 60

Ecoles :

SIEGC : tél. 04 79 44 24 13

Coise-St-Jean-Pied-Gauth. tél. 04 79 28 86 90

Châteauneuf tél. 04 79 28 85 20

Déchetteries (Comcom) :

- Chamoux

Tel : 04 79 36 41 06

du lundi, mardi, jeudi : 14h - 18h (jq 19h en été)

samedi 9h 12h, 14h - 18h (jq 19h en été)

- St-Pierre d'Albigny

Sous la gare/tél. : 04.79.28.65.98

lundi : 9h - 12h et 14h - 17h

mardi à vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Transports :

- DACS (Déplact Associatif de la Combe de Savoie) :

tél : 06 45 93 51 57

- SNCF : www.ter-sncf.com (Rhône-Alpes) ou

tél : 35 35

Gare de St-Pierre d'Albigny, Montmélian &
Point d'arrêt" à Chamousset

- mobisavoie.fr : le site mobilité du Conseil

Départemental

Syndicat des eaux de Chamoux

«La Servaz» à Chamoux-sur-Gelon

Tel : 04 79 36 40 11

Fax : 04 79 44 26 37

Poste & Agences postales communales :

- APC de CHATEAUNEUF

tél : 04 79 25 69 17

Lundi : **14h - 16h**

mardi, mercredi, jeudi, vendredi : **14h - 17h**,

départ du courrier : **14h30**

fermé le samedi.

- APC de COISE

tél : 04 79 75 10 76

du lundi au vendredi, le matin : 10h à 12h,

l'après-midi de 14h00 à 16h30,

fermé le mercredi ap-midi et le samedi.

fermé le mercredi durant les vacances scolaires.

Assainissement

Comcom Cœur de Savoie

Tél : 04 79 84 36 27

Conciliateur de justice

Maison de la Justice et du Droit, 28, place du Forum,
73 000 - Chambéry le Haut.

Pour prendre contact : 04 79 72 38 37.

Poste de CHAMOUX

tél : 04 79 36 40 48

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h,

le samedi de 8h30 à 12h

Gendarmerie de La Rochette : 04 79 25 50 17





15.

